

Conduite de véhicules sanitaires

Plusieurs appellations pour ce métier :

Ambulancier / Ambulancière urgentiste, Ambulancier hospitalier / Ambulancière hospitalière, Auxiliaire ambulancier / ambulancière, Conducteur / Conductrice de Véhicule Sanitaire, Conducteur / Conductrice de Véhicule Sanitaire Léger -VSL-, Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière, Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière de services d'urgence, Conducteur ambulancier hospitalier / Conductrice ambulancière hospitalière.

Réalise le transport sanitaire ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées, ...) vers les structures de soins selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité. Peut transporter des personnes en conditions d'urgence et pratiquer les gestes de secours (massages cardiaques, respiratoires, ...). Peut accomplir des opérations ou missions annexes (formalités administratives, transport groupé de public spécifique, missions d'assistance humanitaire, ...). Peut coordonner une équipe ou diriger une structure.

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme d'Etat d'Ambulancier pour la conduite d'ambulance. Le permis B d'au moins 2 ans, complété par une autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance sont obligatoires. Les permis C, C1, D, D1 (précédemment C ou D) complétés par une formation spécifique sont requis pour la conduite de véhicules de type fourgon (Unités Mobiles Hospitalières). Une attestation de formation est requise pour le poste d'auxiliaire ambulancier. Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées. L'agrément de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales -DDASS- est obligatoire pour exercer en tant qu'artisan.

[Voir les diplômes ou titres en lien avec ce métier](#)

Ce métier en auvergne-rhône-alpes



Potentiel d'embauche, salaire, entreprise... pour ce métier



Découvrez ce métier auprès de professionnels



Les offres d'emploi pour ce métier

Complétez ces informations

[Fiche métier Conduite de véhicules sanitaires \(Pôle Emploi\)](#)
